

Pourquoi l'aide alimentaire est menacée en Europe

Par Alexia Eychenne - publié le 20/09/2011 à 18:36

La réunion des ministres de l'Agriculture européens n'a pas convaincu tous les Etats membres de maintenir le financement de millions de repas gratuits. Le point sur les enjeux du blocage.



Le programme européenne d'aide aux plus démunis permet de distribuer des repas gratuits à quelque 13 millions de personnes en Europe.
Reuters/Vincent Kessler

Ce devait être la **réunion "de la dernière chance"**. Pourtant, ce mardi à Bruxelles, les ministres européens de l'Agriculture n'ont pas réussi à s'accorder sur l'avenir de l'aide alimentaire aux plus pauvres, jusque là prélevée sur des fonds agricoles. Six pays de l'Union européenne (UE) refusent de la maintenir en l'état, jugeant son fonctionnement dénaturé depuis plusieurs années. Les associations -dont la Croix-Rouge et les Restos du Coeur en France- craignent des **conséquences dramatiques**, qui pourraient se faire sentir dès 2012.

En quoi consiste l'aide alimentaire européenne?

C'est en 1987, au cœur de l'hiver glacial qui a poussé Coluche à **ouvrir les "Restos du Coeur"**, que la Commission européenne a créé le Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD). Adossé à la politique agricole commune (PAC), il prévoit de donner à des organisations caritatives -aujourd'hui près de 240- les surplus agricoles des pays membres, ensuite redistribués aux plus démunis. Dix-neuf des 27 Etats de l'UE en bénéficient désormais, en tête desquels l'Italie, la Pologne et la France, pour la préparation des quelque 13 millions de repas.

Depuis 1995, les stocks excédentaires sont complétés par une enveloppe financière, qui permet de faire tourner le programme malgré la chute des surplus. Entre 1988 et 2008, son budget a ainsi grimpé de 97 à 300 millions d'euros, pour atteindre 500 millions en 2009.

Pourquoi le programme est-il remis en cause aujourd'hui?

Le débat actuel a en fait émergé dès 2008. Cette année-là, "la Commissaire européenne a proposé de donner une base juridique plus solide au plan d'aide en lui attribuant deux objectifs: faire baisser les stocks agricoles, mais aussi contribuer à la sécurité alimentaire des plus démunis, avec une dimension sociale", rappelle Nadège Chambon, chercheuse spécialiste de la PAC pour le think tank "Notre Europe". Avec ce nouveau socle juridique, la Commission européenne aurait eu toute légitimité pour acheter des aliments en cas d'absence de surplus, voire pour élargir la gamme des produits fournis.

Mais le refus d'une poignée de pays, dont l'Allemagne, a enterré le projet. Ces Etats s'opposaient à ce que le programme alimentaire soit financé par le budget de l'UE. En 2010, le Commissaire à l'Agriculture actuel, Dacian Ciolos, a soumis une version amendée. "Elle permettrait d'augmenter la part des enveloppes de l'UE, mais aussi d'ouvrir le cofinancement au privé, des fondations par exemple", explique Nadège Chambon. La **recherche de compromis** a échoué une nouvelle fois aujourd'hui: l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la République tchèque, le Danemark et la Suède continuent de s'opposer au texte, formant à nouveau une minorité de blocage qui rend son vote impossible.

Quels sont les arguments des pays qui s'opposent?

La position très ferme de ces six pays repose sur une question de compétence. "Dans son principe, l'aide aux démunis est une bonne chose, mais c'est le devoir des Etats nationaux", a estimé le représentant allemand, le secrétaire d'Etat Robert Kloos, en plaidant pour qu'elle soit du ressort "des budgets nationaux et pas du budget agricole européen". En Allemagne d'ailleurs, les associations font très peu appel au programme européen, privilégiant l'aide des gouvernements régionaux, des communes et des Eglises. (**Lire sur le sujet : L'Allemagne n'a-t-elle pas de (restos du) coeur?**)

Au mois d'avril, la Cour de justice de l'Union européenne, saisie par l'Allemagne, lui a **donné raison**, en annulant l'article qui permettait de financer la distribution d'aide à partir du budget de la politique agricole.

Et ceux de ses partisans?

La Commission européenne reste quant à elle fermement attachée au dispositif. Ses membres mettent en avant les besoins croissants des personnes démunies, encore fragilisées par la hausse récente des prix des aliments. "En 2006, selon les estimations, 43 millions de personnes dans l'UE des 25 étaient menacées de pauvreté alimentaire", rappelle-t-elle dans un document de travail.

"La PAC a imposé des protections douanières qui peuvent elles-mêmes avoir des conséquences négatives sur le pouvoir d'achat alimentaire des citoyens. L'Union européenne aurait donc une réelle légitimité à aider ses populations en accordant une aide alimentaire aux plus pauvres", observe aussi Nadège Chambon.

Les fonds du programme sont-ils menacés à court terme?

Oui, en grande partie. La décision de la Cour de justice empêche déjà la Commission européenne d'utiliser le budget de la politique agricole pour financer le programme 2012, le privant de plus de 80% de ses ressources. Résultat, ses fonds pourraient passer de 480 millions d'euros cette année à 113,5 millions dès 2012, puisque seul le volet originel du programme, la distribution des surplus, peut être maintenu. "Les associations risquent de distribuer 130 millions de repas en moins en 2012", a réagi Didier Piard, responsable de l'action sociale à la Croix-Rouge.

Malgré la détermination de la Commission et l'indignation des opinions publiques européennes, "je ne vois pas beaucoup d'issues favorables, tant la position des pays qui s'opposent au programme semble ferme", estime Nadège Chambon. Dans l'attente des prochaines négociations, les Etats favorables au maintien du programme devraient continuer d'intenses tractations pour faire plier les sceptiques.